

canton de
Joligny.

[Collin]

Commune de Saint-Léon.

Nombres

Le quatorze novembre mil huit cent cinquante
un, nous soussigné remplissant les fonctions de maire de
la commune de Saint-Léon, avons rédigé le présent procès
verbal.

Just avant des la veille, à dix heures du soir, par
suite de des sismements de Paris et le bruit du tocsin
sonné dans la ville de Doujan, qui se faisait entendre
jusqu'à Saint-Léon et qui n'a discontinué toute la
nuit, nous nous sommes hâtés avec nos trois fils,
Philibert Léon et Joseph Jacob de prévenir les hommes d'ordre
de Saint-Léon que le tocsin pourrait nous occasionner de
l'inconvénient.

À cinq heures et quart du matin nous entendons
sonner l'Angelus à notre église et nous nous hâtons
avec mon fils aîné y courir. Nous y trouvons le
sacristain: nous lui ordonnons de ne pas sonner davantage,
nous lui reprochons de sonner si matin. Il nous répond qu'
c'était l'habitude: Alors nous nous sommes fait
remettre la clef des portes de l'église. Au même instant,
le nommé Curry Claude se présente pour entrer et
à notre vue prend la fuite. Nous fermons les portes et
ordonnons au sacristain de dire à M. le curé de se rendre
immédiatement chez nous. Alors nous nous transportons
chez M. Beauchamp, qui de son côté se hâte de prévenir